

Expression libre

Article L. 2121-27-1 (L. no 2015-991 du 7 août 2015, art. 83) du Code général des collectivités territoriales, stipule :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier

renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal. »

« Lourdes plus qu'une ville »

Chères Lourdaises et chers Lourdais,

En mars 2020 se tenait le premier tour des élections municipales. Ce fut l'occasion pour notre liste « Lourdes plus qu'une ville » de venir à votre rencontre, de nous présenter à vous et de vous présenter notre programme. Trois ans se sont écoulés et il est temps d'un premier point d'étape.

2020, ce fut tout d'abord l'année de la sidération pour tous et pour toute chose. C'est l'année COVID avec ce premier confinement, l'année qui a mis entre parenthèse nos vies et toutes les activités habituelles liées à la vie sociale. C'est aussi l'année qui nous a obligés à modifier notre regard sur notre ville et son fonctionnement traditionnellement articulé autour de l'activité du Sanctuaire. Bien évidemment, c'est le Sanctuaire qui confère à Lourdes renommée et rayonnement national et international. Quoi qu'il en soit, cette pandémie a provoqué le crash économique et social que, nous tous ici, avons vécu.

Au vu de notre programme et pour enclencher un nouveau fonctionnement, il fallait passer par une nouvelle organisation des services,

avec une nouvelle direction et un nouvel organigramme : c'est chose faite.

Cette nouvelle organisation des services municipaux permet de mettre en place des projets ambitieux et nécessaires à une modernisation de la Ville. Projets déployés pour un accompagnement au plus près des besoins des Lourdais dans leur quotidien, avec des projections déployées dès maintenant sur les mois et années à venir.

Projets structurants de modernisation de la Ville, mais aussi un vrai projet de territoire que nous portons au travers du label « Lourdes, cœur des Pyrénées ».

Rappelons que l'État, par le biais de deux plans exceptionnels de financement, est venu en aide à la Ville de Lourdes :

- Plan de relance à destination des socio-professionnels et... mais aussi qui est venu soutenir la première phase de travaux et d'études sur le projet décennal Château fort - Musée pyrénéen.

- Plan Avenir Lourdes (PAL), initié par l'État et cosigné par la Région Occitanie, le Conseil Départemental 65, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et

bien sûr la Ville de Lourdes.

Ce plan compte 100 actions structurantes sur les dix années à venir avec une première tranche d'actions déjà mises en œuvre aujourd'hui.

Notre équipe reste soucieuse néanmoins de mettre en place des outils pour trouver des moyens de financement complémentaires. Ainsi la Ville a récemment mis en place un réseau de partenaires en créant un club de territoire : le Club Avenir Lourdes.

L'équipe « Lourdes plus qu'une ville », unie autour du projet « Lourdes, cœur des Pyrénées » sait qu'elle peut compter sur la mobilisation de tous ses partenaires. Toutes les personnes et les acteurs qui souhaitent faire « cité neuve » et participer au renouveau de Lourdes peuvent intégrer le réseau de partenaires par le biais donc du Club Avenir Lourdes.

L'ensemble des élus de la liste « Lourdes, plus qu'une ville » vous attendent à bras ouverts pour travailler sur l'ensemble de ces projets.

**Les membres de la liste
"Lourdes plus qu'une ville"**

« Unis et rassemblés pour Lourdes »

Nous traversons une crise économique et énergétique de grande ampleur. Dans ce contexte inflationniste, l'ensemble de la population lourdaise est impacté et il est primordial que toutes les solidarités s'unissent pour protéger les plus faibles d'entre nous.

Les indicateurs économiques semblent plus favorables que l'année dernière pour la saison lourdaise. Il est essentiel pour confirmer ces prévisions que toutes les synergies, collectivités territoriales, socio professionnelles et autres, puissent profiter à l'économie et à l'emploi. L'effort de chacun dans cette période contrainte nous permettra de retrouver un Lourdes uni et solidaire. C'est ce que nous nous efforçons dans notre action quotidienne d'élus de mettre en œuvre.

Bien à vous,

S.Peretto

JP.Garuet

S.Lacoste

J.Poque

« En Action pour Lourdes »

« La différence entre le possible et l'impossible se trouve dans la détermination »

Gandhi

Très attachées à la démocratie locale, nous avons à cœur de vous livrer, en toute transparence, notre bilan à mi-mandat.

Sur nos 47 solutions concrètes et utiles proposées au Conseil municipal de Lourdes entre le 16 juillet 2020 et le 15 février 2023, 25 ont déjà été appliquées par la majorité municipale.

Le 30 novembre 2022, notre motion sur les conséquences de la crise énergétique a été votée à l'unanimité.

Vous pouvez retrouver le tableau détaillé sur <https://www.facebook.com/enactionpourlourdes>

Nous restons à votre écoute : assouerepargala@orange.fr

Marie-Christine ASSOÛÈRE et Marie-Laure PARGALA